

Un appel de la section architecture de la Biennale de Paris

La XIII^e Biennale de Paris se tiendra au printemps 1985 dans la grande halle de La Villette à Paris. Elle inaugurera ainsi le premier équipement permanent livré au futur parc de La Villette, destiné à devenir un des endroits majeurs de loisir et de culture d'ici la fin du siècle dans la capitale.

Le thème retenu pour la section architecture est : « vu de l'intérieur — la raison de l'architecture ».

Constatant que l'architecture est trop souvent conçue, appréhendée ou jugée comme un objet extérieur, magnifié dans son apparence mais négligé dans les rapports subtils de l'intérieur et de l'extérieur, la Biennale de Paris se propose de renverser le regard : partir de l'intérieur pour aborder l'architecture dans sa totalité, penser l'intérieur comme un moyen d'appréhension de l'unité architecturale.

La Biennale de Paris lance une enquête et appelle les architectes désireux de proposer leurs travaux à retirer un dossier de candidature à son secrétariat permanent : Biennale de Paris, section architecture, Grand Palais porte J, avenue Winston-Churchill — 75008 Paris.

Les dossiers devront lui être retournés avant le 1^{er} juin 1984 dernier délai.

Une commission internationale composée d'architectes et de critiques examinera les candidatures et retiendra celles qu'elle souhaitera voir développées.

Biennale de Paris, Grand Palais, porte J, av. W. Churchill — 75008 Paris, tél. : 256.32.23.

Sté Nouvelle de la Revue
URBANISME
S.A.R.L. au Capital de Frs 75.000
62, rue Ampère
75017 PARIS Tél. 267.43.13